



## Retour sur l'AGA

Changement à la direction du Bureau de la retraite

Vigie des marchés financiers

Épargne personnelle à même le RRPPUL

Remplacement des actions des marchés émergents

# Info RRPPUL

3<sup>e</sup> trimestre de 2025

## Retour sur l'AGA

L'assemblée annuelle du RRPPUL s'est tenue le 27 août 2025.

L'[AGA](#) et le [rapport annuel](#) sont les principaux moyens du Comité de retraite de rendre compte de l'administration de votre régime de retraite et de répondre à vos interrogations.

L'assemblée a désigné les membres suivants au Comité de retraite pour des mandats de trois ans :

**Marie-Hélène Gagnon** a été élue au poste de membre désigné par les personnes actives avec droit de vote;

**Gabriel Power** a été élu au poste de membre désigné par les personnes actives sans droit de vote;

**Claude Godbout** a été élu au poste de membre désigné par les personnes non actives avec droit de vote.

La présidente a chaleureusement remercié Claire Bilodeau pour son implication au cours des cinq dernières années au Comité de retraite.

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, Marie-Claude Beaulieu assume la présidence du Comité de retraite. Elle remplace Louis Adam, qui a occupé cette fonction au cours des dernières années. Le Comité de retraite désire remercier Louis pour son implication des 13 années à titre de membre du Comité et particulièrement comme responsable et animateur des ateliers de préparation à la retraite. En plus d'animer ces ateliers, il était responsable d'expliquer les rouages du RRPPUL, ses enjeux de financement et ses particularités. Il aura aussi fourni de nombreux conseils à des participant.e.s en lien avec le RRPPUL.

## Changement de direction au Bureau de la retraite

Un changement important est survenu récemment au sein de la direction générale de l'organisation.

Le directeur général, Martin Latulippe, prendra sa retraite à la fin du mois de janvier 2026, après une carrière marquée par un engagement soutenu et de nombreuses réalisations. L'organisation tient à souligner sa contribution exceptionnelle et à lui exprimer sa profonde reconnaissance.

Sous sa direction, le Bureau de la retraite a connu une croissance constante, au fur et à mesure que les mandats s'élargissaient. Il a su mettre en place une organisation reconnue pour la qualité des services rendus et la rigueur de la gestion. Grâce à son leadership visionnaire, le Bureau est devenu une référence dans le domaine, notamment en matière de gouvernance des régimes de retraite, de la gestion des risques et du développement de tableaux de bord stratégiques. Son souci de vigie et son approche proactive ont permis d'anticiper les enjeux majeurs, positionnant l'organisation comme un modèle à suivre pour de nombreux administrateurs de régimes de retraite.

Martin Latulippe  
Directeur général sortant



Pascale Simard  
Directrice générale



## Vigie des marchés financiers

En 2024, les économies américaine et mondiale affichaient une certaine robustesse. Toutefois, l'arrivée de l'administration Trump, marquée par son imprévisibilité, son style de gestion particulier et ses méthodes de négociation avec les pays étrangers et les entreprises, a engendré une forte incertitude sur les plans politique, économique et financier.

Dans ce contexte, le Comité de retraite, en collaboration étroite avec le Comité de placement, l'équipe Placements du Bureau de la retraite et les gestionnaires de portefeuilles du Fonds commun, a renforcé sa vigie au niveau de l'investissement de la caisse de retraite.

Depuis le 16 juin 2025, la direction générale est assurée par Pascale Simard, qui possède une excellente expérience dans l'administration des régimes de retraite. Actuaire de formation, elle travaille depuis 28 ans dans le domaine des régimes de retraite, dont 16 ans comme directrice du Bureau de la retraite à la Ville de Québec. Elle y a piloté plusieurs projets d'envergure, notamment la création et la modernisation des processus administratifs et la valorisation des communications auprès des participant.e.s. Son expertise technique, combinée à un sens aigu du leadership, lui a permis de bâtir des équipes solides et de favoriser une culture d'innovation et de rigueur.

Ce changement de direction s'inscrit naturellement dans une volonté de continuité et de développement. Le CA du Bureau est convaincu que cette transition permettra de poursuivre les objectifs avec rigueur, dynamisme et professionnalisme.

## Vigie des marchés financiers (suite)

Le Bureau de la retraite maintient des communications constantes avec les gestionnaires de portefeuilles, qui ajustent leurs stratégies d'investissement afin de tenir compte de ces incertitudes. Ces derniers ont déjà évalué les effets potentiels des politiques tarifaires sur les actifs en portefeuille et ont procédé à des désinvestissements ciblés dans les secteurs jugés trop exposés.

Par ailleurs, les gestionnaires prennent en considération les niveaux de valorisation élevés des titres américains, notamment dans le secteur technologique. En conséquence, ils ont structuré des portefeuilles plus diversifiés, tant sur le plan sectoriel que géographique, que les indices de référence.

Ils intègrent également des scénarios où l'inflation américaine pourrait repartir à la hausse, en raison des politiques économiques mises en œuvre.

En conclusion, l'ensemble de la structure responsable de la gestion de votre régime de retraite est pleinement mobilisé pour faire face aux imprévus et assurer la solidité financière du Régime.

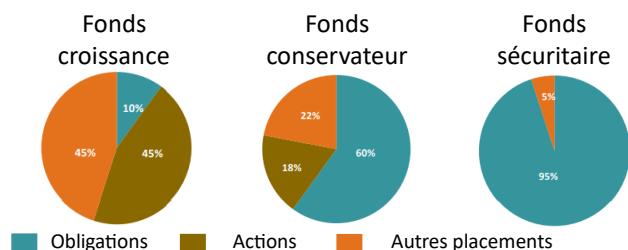
## Épargne personnelle à même le RRPPUL

Saviez-vous que vous pouvez verser dans votre régime de retraite des cotisations volontaires et ainsi profiter des différentes options de placement qu'offre votre régime à des frais avantageux?

Pour ce faire, il suffit d'adresser une demande en ce sens au Bureau de la retraite, de remplir les formulaires appropriés et de prendre connaissance des caractéristiques des options de placement disponibles.

Il y a toutefois une condition importante à respecter : les sommes doivent provenir d'un véhicule de placement déjà enregistré (REER, FERR, CRI ou FRV).

Les principales caractéristiques des trois options de placement disponibles sont les suivantes :



Chaque fonds a des caractéristiques et des objectifs différents. Il est important de choisir une option de placement en fonction de vos objectifs, de votre horizon de placement et de votre tolérance au risque.

Pour en savoir davantage, consulter [la brochure d'information sur les options de placement](#) disponible sur le site Web du RRPPUL.

## Remplacement des actions des marchés émergents

À la suite d'une recommandation du conseiller en placement Normandin Beaudry, le Comité de retraite a décidé récemment de se retirer des marchés émergents. Cette décision repose sur une analyse approfondie des avantages et des considérations liés aux marchés émergents.

## Remplacement des actions des marchés émergents (suite)

Avantages	Considérations
Diversification accrue - Régionale - Par capitalisation boursière - Par thématiques d'investissement	Risque accru ces dernières années, notamment géopolitique - Prise de risque souvent non rémunérée
Potentiel de croissance supérieur	Performance inférieure aux actions mondiales au cours des dix dernières années  Défis en matière de gouvernance et d'investissement durable  Dépendance aux flux monétaires étrangers alors que considéré comme un investissement « croissance » pour les investisseurs étrangers

À la suite de cette décision, la Politique de placement a été modifiée de la façon suivante, de manière à réallouer les sommes dans les portefeuilles d'actions mondiales (seule la portion du portefeuille en actions est illustrée ci-dessous).

Titres de participation	Avant		Après	
	Volet antérieur	Second volet	Volet antérieur	Second volet
Actions canadiennes	1,5 %	4,0 %	1,5 %	4,0 %
Actions mondiales	11,2 %	30,0 %	11,5 %	31,0 %
Actions mondiales à petite capitalisation	0,8 %	2,0 %	2,0 %	5,0 %
Action de marchés émergents	1,5 %	4,0 %	0,0 %	0,0 %
Total	15,0 %	40,0 %	15,0 %	40,0 %

Publié en septembre 2025.

---

Pavillon Maurice-Pollack  
2305, rue de l'Université - bureau 3121  
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-3802  
Télécopieur : 418 656-3110  
Courriel : bretraite@bretraite.ulaval.ca